

APEM

Association
des professionnels
de l'édition musicale

**Rapport annuel
2020-2021**



Mot du président

Chers membres,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel où vous pourrez découvrir les activités, réalisations et représentations qu'a faites l'APEM en 2020-2021.

Nous ne pouvons passer sous silence l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'industrie de la musique. Celle-ci a engendré de nouveaux défis pour les éditeurs et leurs auteurs-compositeurs. Afin de diminuer les conséquences financières de celle-ci sur ses membres, l'APEM a fait de nombreuses représentations auprès des institutions gouvernementales. Nous sommes très heureux que celles-ci aient porté fruit et qu'une partie des montants alloués pour contrer ou alléger les effets de la pandémie aient été remis aux ayants droit.

En février dernier, le conseil d'administration a tenu un lac-à-l'épaule pour déterminer les priorités et les objectifs de l'association pour les trois prochaines années. Vous découvrirez dans ce rapport les quatre grandes orientations du nouveau plan stratégique qui en découle.

Plus que jamais, nous devons lutter contre les discriminations et valoriser les différences. L'APEM s'est dotée d'une politique sur l'égalité des sexes, la diversité et l'inclusion cette année, et s'appliquera à mettre les valeurs qui s'y trouvent en pratique dans tout l'éventail de ses activités.

Pour conclure, plusieurs enjeux liés au respect du droit d'auteur et à la radiodiffusion ont émergé ou se sont intensifiés durant la dernière année et ne disparaîtront pas avec la pandémie. C'est pourquoi l'APEM continuera de promouvoir les bonnes pratiques et d'être proactif pour que les intérêts de ses membres soient respectés.

Votre président,

Guillaume Lafrance

Mot du directeur général

Chers membres,

L'année 2020-2021 a été pleine de rebondissements et de défis pour l'APEM comme pour l'ensemble du secteur de la musique. Néanmoins, elle a été hautement stimulante.

L'équipe de l'APEM a su jongler avec les changements apportés par la pandémie en adaptant ses activités afin qu'elles conviennent à l'environnement virtuel. Avec nos événements, nous avons voulu continuer de répondre aux besoins, mais de manière nouvelle, afin d'offrir un maximum d'opportunités aux éditeurs et autres professionnels pour qu'ils puissent continuer à se développer malgré la pandémie.

Au niveau des représentations, nous avons pu nous faire entendre sur les dossiers reliés à la pandémie, dont le financement, mais aussi concernant la nécessaire mise à jour de la *Loi sur la radiodiffusion* (projet de loi C-10) et pour dénoncer la demande d'allègements réglementaires des radiodiffuseurs traditionnels faite au CRTC. Toujours en lien avec la radiodiffusion, je suis particulièrement fier du *Rapport technique sur la recommandation de contenu canadien sur les plateformes de musique en ligne* rédigé par Brix Labs, qui a été initié et coordonné par l'APEM. Du côté du droit d'auteur, nous avons continué à demander des modifications à la Loi et avons participé à une consultation sur l'extension de la durée de protection à 70 ans après la mort de l'auteur.

Le travail de notre association au niveau de la promotion des bonnes pratiques et de la formation a encore une fois démontré sa pertinence. Vu la demande pour notre programme de formation, nous avons pu l'offrir à deux reprises pour la première année, et l'offre en ligne nous a permis de rejoindre une clientèle hors Montréal à laquelle nous avions difficilement accès auparavant. Nous sommes également davantage intervenus de manière ponctuelle auprès d'utilisateurs pour nous assurer qu'ils comprennent et adoptent les bonnes pratiques.

Les apprentissages acquis cette année vont continuer à enrichir nos activités, tant au niveau des événements, outils et services offerts aux membres, que des représentations pour défendre vos intérêts. L'équipe de l'APEM va continuer à consacrer son énergie à développer votre association afin qu'elle occupe une place toujours plus importante dans notre secteur et à répondre à vos besoins.

Votre directeur général,

Jérôme Payette

Membership

Au cours de la dernière année, le membership de l'APEM a connu une légère baisse et se situe à 56 membres. Notre membership est représentatif des éditeurs musicaux québécois et francophones du Canada.

Les nouveaux membres qui se sont joints à l'APEM en 2020-2021 sont :

- Melville Music
- Éditions Cœur Rouge
- Éditions Plaza Atlantic
- Éric Brousseau
- Le Son Bleu
- PUR Publishing
- Bravo Musique éditions

Conseil d'administration

En septembre 2020, un nouveau conseil d'administration a été élu :

- Guillaume Lafrance à titre de président
- Odette Lindsay à titre de vice-présidente
- Geneviève Morin (secrétaire)
- Alexan Artun (trésorier)
- Patrice Agbokou, Pierre-Luc Durand et Xavier Debrueille (administrateurs)

L'APEM remercie l'ancien conseil d'administration 2017-2020 qui était composé de :

- Jean-François Denis à titre de président
- Roseline Rousseau-Gagnon à titre de vice-présidente
- Pierre-Luc Durand (secrétaire)
- Philippe-Aubert Messier (trésorier)
- Julien Bidar, Odette Lindsay et Denis Wolff (administrateurs)

Le CA s'est réuni à six occasions au cours de l'année. En plus de discuter et de se positionner sur plusieurs enjeux, le CA a également contribué à structurer les tâches de ses comités de travail, qui ont été très actifs.

Équipe

Jérôme Payette a occupé le poste de directeur général et Yzabel BeauBien a été coordonnatrice aux formations et au développement pendant cette année. Michelle Ferland s'est jointe à l'équipe le 22 mars à titre de coordonnatrice des activités et du développement pour effectuer la transition avec Yzabel BeauBien, dont la dernière journée était le 31 mars.

Frédéric Giroux a occupé le poste d'Agent de développement culturel numérique jusqu'au 4 septembre 2020 et le poste a ensuite été vacant jusqu'à ce qu'il soit repris par Claudie Beaudoin-Robidoux le 5 octobre 2020.

Plan stratégique 2021-2024

Le conseil d'administration s'est réuni lors d'un exercice de planification stratégique et a adopté un nouveau plan 2021-2024 construit sur quatre orientations :

- 1) Représenter les professionnels de l'édition musicale et défendre leurs intérêts
- 2) Favoriser l'essor de la profession
- 3) Créer des opportunités pour les membres
- 4) Consolider l'association

Politique sur l'égalité des sexes, la diversité et l'inclusion

Le conseil a également adopté une politique reconnaissant l'apport incontestable de la diversité dans notre société et dans le secteur de l'édition musicale. En se dotant de cette politique, l'APEM vise à valoriser les différences et à lutter contre les discriminations.

Initiatives portées par l'APPEM

Voici un bref retour sur les initiatives portées par l'APPEM en 2020-2021 :

Activités de formation

En 2020-2021, l'APPEM a donné son programme de formation à deux reprises, soit à l'automne et à l'hiver. Les cours étaient tous en ligne dus à la pandémie de COVID-19. À l'automne 2020, 21 participants ont suivi le programme en entier et 5 personnes ont suivi le programme de 23 h pour les avocats. Treize attestations ont été distribuées pour l'automne. Pour le programme d'hiver 2021, 20 personnes ont suivi le programme complet et 4 ont suivi le programme pour les avocats. Dix-sept attestations ont été distribuées pour l'hiver.

Des formations transversales sur le droit d'auteur à l'ère numérique, les métadonnées, les droits sur YouTube, la rédaction de subventions ainsi que la découvrabilité et la gestion des données sur les plateformes de musique en ligne ont aussi été offertes en partenariat avec l'ADISQ et la SPACQ.

Webinaire spectacle virtuel

L'APPEM, l'ADISQ et l'APIH ont organisé un webinaire sur les droits et les rôles de chacun des acteurs des spectacles virtuels, qui a été présenté deux fois, soit en août 2020 et en mars 2021.

Présentation du rapport Yale

Le 7 et le 14 juillet, l'APPEM a organisé deux présentations distinctes du rapport Yale sur l'Avenir des communications au Canada, avec Janet Yale et Monique Simard destinées aux professionnels anglophones et francophones du Canada, regroupant plusieurs de dizaines de personnes.

Quand la musique rencontre l'image

Le 1^{er} février 2021 se déroulait la troisième édition de Quand la musique rencontre l'image : de l'intention à la production en collaboration avec l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision. Cet événement en ligne était animé par Anne-Marie Withenshaw qui a discuté avec Denis Dubois et Paco Monnier des pratiques en audiovisuel. Cet événement vise à faire connaître les pratiques liées à l'utilisation de musique dans les productions audiovisuelles et de favoriser les rencontres entre professionnels du secteur de la musique et de l'audiovisuel.

Sommet musique et technologie

Le SMT a été transposé en ligne pour sa cinquième édition qui s'est déroulée du 15 au 18 mars 2021. Spotify, QUB Musique, Amazon Music, BMAT, ShineX et Chartmetric ont chacun présenté une conférence sur leurs services. Le Sommet musique et technologie vise à outiller les professionnels afin qu'ils puissent tirer le meilleur des technologies dans la pratique de leurs activités.

Prix Christopher-J.-Reed 2020

Ce Prix est remis annuellement à une personne qui s'est illustrée dans notre communauté professionnelle. Le 24 septembre 2020, l'APPEM a remis ce prix à Patrick Curley lors d'une cérémonie virtuelle en marge de POP Montréal.

Mission d'exportation aux États-Unis

En février 2021, l'APPEM a organisé, en collaboration avec la consultante Adèle Ho, une mission d'export virtuelle à Los Angeles. Dix membres de l'APPEM ont été sélectionnés pour participer à cet événement qui se déroulait sur trois jours et ces participants ont pu discuter avec des superviseurs musicaux basés aux États-Unis en privé. Deux conférences accessibles à tous les membres de l'APPEM ont également été organisées dans la foulée de cette mission, ainsi qu'un atelier avec les représentants de l'entreprise DISCO.

Évangeline

Évangeline est une base de données de paroles de chansons dont le contenu est exploité légalement via des ententes avec Copibec, MusixMatch et Lyricfind. En 2020-2021 s'est terminé un partenariat avec Lyricfind qui a permis d'embaucher deux spécialistes des paroles de chansons afin de s'assurer qu'un large éventail de textes francophones québécois et canadiens soient disponibles, de façon statique, mais aussi en synchronisation avec des fichiers audio. Environ 5000 textes ont été saisis dans le cadre de ce projet et une grande partie de ceux-ci ont été synchronisés avec des fichiers audios.

La boîte aux paroles

Ce site web est le portail public d'Évangeline. En plus d'afficher les textes de chansons, il permet au grand public de nous faire parvenir des paroles.

Modèles de contrats

Il y a maintenant quatre modèles de contrat disponibles sur le site web de l'APEM : deux types de contrats de gestion éditoriale se sont ajoutés, en plus d'un contrat d'édition et une convention d'exclusivité.

Activités de communication

En 2020-2021, l'APEM a poursuivi la bonification du contenu de son site internet et a continué à animer les réseaux sociaux de manière régulière.

L'APEM a diffusé sur une base mensuelle une info-lettre qui propose des nouvelles d'intérêt sur l'édition musicale.

Représentations et présence dans l'industrie

L'APEM, c'est aussi et avant tout une association qui défend les intérêts de ses membres.

Rappelons que l'APEM est elle-même membre de plusieurs regroupements tels que :

- Académie canadienne du cinéma et de la télévision
- ACCORD (Alliance of Canadian Creative Organizations for Rights in the Digital Era)
- ALAI (Association littéraire et artistique internationale)
- CAMI (Coalition des ayants droit musicaux sur Internet)
- CDEC (Coalition pour la diversité des expressions culturelles)
- CPMC (Coalition pour une politique musicale canadienne)
- ICMP (Confédération internationale des éditeurs musicaux)
- L'Inis (Institut national de l'image et du son) et son comité de formation mutualisée
- Comité consultatif sur le disque et les arts de la scène de l'Observatoire, de la culture et des communications du Québec (OCCQ)
- Culture Montréal
- Compétence culture

COVID-19

L'APEM a pris part aux principales rencontres concernant l'évolution de la pandémie auprès des gouvernements et institutions fédérales et provinciales. L'APEM est notamment intervenue afin de

s'assurer que les auteurs-compositeurs et éditeurs aient accès aux mesures d'urgence et de soutien et afin de souligner l'importance du respect du droit d'auteur alors que de nouvelles pratiques ont émergé, notamment en ligne.

Fonds de la musique du Canada

L'APEM travaille à une meilleure reconnaissance des activités éditoriales par ce fonds, autant auprès de Patrimoine canadien qui définit ses principaux paramètres qu'auprès de Factor et de Musicaction qui administrent ses sommes. La modernisation du Fonds a été impactée par la COVID et n'est pas complètement terminée. Odette Lindsay, vice-présidente du conseil d'administration de l'APEM, siège aussi au conseil d'administration de Musicaction à titre de représentante des éditeurs.

SODEC

L'APEM a continué de faire valoir l'importance d'un soutien aux activités éditoriales dans les programmes de la SODEC. Notre association a collaboré avec la société d'État lorsque celle-ci cherchait à obtenir davantage d'informations à propos du secteur de l'édition musicale afin d'étudier les possibilités de soutenir l'édition musicale de manière concrète.

L'APEM a également développé avec la SODEC la deuxième phase d'un projet pilote de financement d'activités éditoriales de création. Neuf projets de création sont en cours de réalisation.

SOCAN

L'APEM poursuit son travail auprès de la SOCAN afin que les membres éditeurs aient un service adéquat et satisfaisant. Les discussions avec la SOCAN sont généralement constructives et touchent à divers sujets tels que le site web et d'autres aspects technologiques, les licences, les règles de répartition, les communications de la SOCAN en général tout comme Paroles et Musique, ainsi que la réunion des éditeurs.

MétaMusique

L'APEM a continué à être impliquée dans ce projet qui réunit les principales associations du secteur musical. MétaMusique est maintenant constitué en organisme à but non lucratif et a embauché son premier directeur général, Pascal Dumont-Julien. Le directeur général de l'APEM est trésorier de MétaMusique.

Loi sur la radiodiffusion

L'APEM s'est pleinement mobilisée sur ce dossier déterminant pour l'avenir de notre culture. Le directeur général de l'APEM a été très impliqué dans le groupe de travail sur C-10 de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, qui a su réunir les principaux intervenants canadiens et coordonner ses actions défendant des positions communes. Des dizaines de rencontres ont eu lieu avec les différents regroupements, le ministre Guilbeault et son équipe, les fonctionnaires fédéraux, ainsi que des représentants politiques de tous les partis.

De plus, le directeur général de l'APEM a comparu devant le Comité parlementaire du Patrimoine canadien lors de son étude du projet de loi C-10 pour défendre les positions de notre association. Il a également accordé de nombreuses entrevues à plusieurs médias canadiens.

Une rencontre avec les membres a eu lieu le 15 février pour échanger sur le projet de loi C-10 et vingt-cinq membres étaient présents.

Révision de la politique de la radio commerciale du CRTC

L'APEM a déposé une intervention dans le cadre des consultations sur l'Examen du cadre réglementaire relatif à la radio commerciale. Ce dossier est déterminant pour l'avenir de la musique francophone à la radio, les quotas à la radio sont notamment en jeu, et il constitue un prélude à la réglementation des services de musique en ligne.

Étude sur l'application d'une réglementation en ligne

L'APEM a initié et coordonné la rédaction du Rapport technique sur la recommandation de contenu canadien par Christian Roy de la firme Brix Labs pour l'APEM, l'ADISQ, la SOCAN, Music Publishers Canada et CIMA. Ce rapport, disponible sur notre site web, contient une proposition de mécanisme de réglementation du contenu canadien, notamment francophone, sur les services de musique en ligne.

Loi sur le droit d'auteur

L'APEM, en partenariat avec ACCORD, la Coalition pour une politique musicale canadienne et la CDEC, a continué à demander des modifications à la loi sur le droit d'auteur, dans la foulée du réexamen prévu par la loi elle-même. Aucun projet de loi n'a été déposé, mais l'APEM a participé à une consultation technique sur l'extension de la durée de protection à 70 ans après la mort de l'auteur, et se prépare à d'autres consultations.

Cour suprême et utilisation équitable

L'APEM s'est joint à une coalition composée de Music Publishers Canada, Music Canada, l'ADISQ et CIMA qui a obtenu le droit d'intervenir devant la Cour suprême du Canada dans l'affaire opposant l'Université York et Access Copyright à propos de l'interprétation de l'exception pour utilisation équitable. Cette affaire pourrait avoir des répercussions importantes sur le secteur de la musique et les redevances versées aux auteurs, compositeurs et éditeurs.

Représentations ponctuelles

Notre association est intervenue dans une foule de dossiers de manière ponctuelle et précise, notamment auprès de Radio-Canada afin qu'elle obtienne les licences nécessaires à l'utilisation de musique dans les balados qu'elle produit, auprès de Télé-Québec et du CALQ concernant Passe-Partout, auprès du Centre national des arts pour les captations de prestations et en signifiant son appui à différentes initiatives.



33, rue Milton, bureau 500
Montréal (Québec) H2X 1V1
514 525-0460

info@apem.ca
apem.ca

